

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

QUESTIONS SOCIALES

LE CÉLIBAT

Y a-t-il longtemps qu'on en parle... d'un impôt sur les célibataires? Mais comme ils sont nombreux et puissants, ce sont paroles vaines. Cependant il n'y aurait que justice à faire peser sur eux les plus lourdes charges sociales.

Ils vivent isolés, n'ayant aucune charge, aucun souci, se désintéressant le plus souvent de la famille dont ils sont sortis, indifférents à tout ce progrès social qui tient à l'évolution familiale, à l'éducation des enfants, à la formation des générations futures.

Dans bien des cas le célibat est malheureusement justifié par les redoutables exigences de notre civilisation. Un jeune homme ne parvient quelquefois à se faire une situation que vers l'âge de trente ans. Jusqu'à ce moment, il n'a pu trouver le temps de songer à autre chose qu'à la satisfaction de son ambition, plus ou moins légitime. S'il est entraîné un peu trop au delà de la trentaine, adieu le mariage : Un « vieux garçon » fait souvent en se mariant une sottise.

Celui qui reste ainsi dans le célibat a une excuse. Il sera d'ailleurs le premier à reconnaître qu'ayant tout sacrifié à son succès personnel il doit beaucoup plus qu'un autre à cette société dont il n'a guère tiré que des avantages, sans avoir aucune des charges vulgaires. Il y a des célibataires qui le comprennent à merveille et n'attendent pas la contrainte légale pour remplir leurs obligations sociales.

Mais combien d'autres restent célibataires pour des motifs qui ne sauraient être des excuses. Tel a une vieille liaison inavouable, tel autre a un passé qui lui interdit de rechercher une union honorable, tel autre, enfin, n'a jamais songé qu'à lui, n'a jamais été qu'un égoïste, soucieux de jouir ou de vivre tranquille en profitant des bienfaits sociaux sans y contribuer, ce qui est une façon de comprendre et d'appliquer le communisme.

On peut discuter l'immoralité du célibat ; mais il est indiscutable que le célibat est un danger social. Quelques exceptions faites, quelques hommes ou femmes d'élite mis à part, la vie égoïste, en dehors de la famille, en dehors de la procréation et de l'éducation des enfants, ne peut contribuer qu'à la destruction des bons sentiments et souvent même au déséquilibre de l'esprit. Les statistiques montrent que la criminalité est beaucoup plus grande chez les célibataires que chez les gens mariés, chez les époux sans enfants que chez les époux ou veufs avec enfants.

L'impôt sur les célibataires ne sera peut-être jamais établi ; mais il faudra bien en venir à prendre des mesures contre l'extension de l'égoïsme malsain de certains célibats. Déjà, en cas de guerre, on tient compte de la position du célibataire ; bientôt sera peut-être consacré ce principe qu'on ne peut pas confier l'éducation publique des enfants à ceux qui ont fait vœu, reli-

gieux ou laïque, de célibat ; que d'administrations, enfin, pourraient fermer leurs portes à ceux, si nombreux, pour qui le fonctionnarisme est un prétexte à la vie célibataire !

Georges LOIRÉ.

ACTUALITÉS

On a pu lire dans les journaux, un aperçu pittoresque des étranges métiers *avoués* par les congrégations religieuses. Le second volume de l'enquête sur les Associations relève en effet parmi les professions des moines soumis à la patente, celles de : pâtisseries, cafetiers, marchands de cochons, marchands de pain d'épice, entrepreneurs de douches, marchands d'antiquité, nourrisseurs de vaches, repasseuses de linge, entrepreneurs de diligences, forains, etc., etc.

Mais ce petit commerce n'est rien à côté de la grande industrie, la caisse de Saint-Antoine-de-Padoue, dont on n'avoue guère les bénéfices. Nous aurions été réduits longtemps encore à des évaluations vagues si M. Stainville, qui publie dans la *Revue bleue* de substantielles et solides études sur les moines, — études documentées, sans préoccupations de polémique ou de politique, — ne nous apportait le fruit de sa petite enquête.

Le R. P. de Chérancey, de l'ordre des Mineurs capucins, s'exprime ainsi au sujet des offrandes à Saint-Antoine-de-Padoue :

« Cette dévotion consolante, en dépit des railleries de la libre-pensée, suscite d'admirables actes de la part du thaumaturge invoqué. » Et il ajoute naïvement :

« Elle prélève sur les âmes de bonne volonté un budget aussi considérable qu'il est imprévu et spontané : 120,000 fr. rien qu'à Bordeaux dans le cours de l'année 1894... »

Comme c'est flatteur pour Bordeaux ! Nous serions curieux de connaître les « réussites » bordelaises qui ont motivé cette générosité effrayante. Le *Pèlerin* (17 juin 1900) a indiqué pour quelques départements les motifs des libéralités :

« Nord : Ma femme était malade, et une opération était à craindre ; j'ai promis 2 fr. à Saint-Antoine si elle n'avait pas lieu ; j'ai été exaucé ; aussi je viens m'empresse d'acquitter ma dette. — *Bouches-du-Rhône* : Merci, mon bon Saint, d'avoir fait obtenir à mon neveu un grade supérieur dans l'armée, ci-joint 15 fr. — *Loire-Inférieure* : Le bon Saint-Antoine nous a fait conclure un marché si *avantageux* que beaucoup en sont surpris (!) ; en reconnaissance, nous lui adressons 25 fr. pour les âmes du Purgatoire, 20 fr. pour le pain de ses pauvres, et 5 fr. pour sa chapelle. — *Puy-de-Dôme* : Reconnaissance à Saint-Antoine, qui nous a aidés pour notre échéance du mois d'avril ; nous lui recommandons notre mois de mai ; ci-joint 2 fr. — *Aveyron* : J'avais promis 10 fr. à Saint-Antoine s'il me faisait obtenir une place que je désirais ardemment depuis longtemps ; ayant été exaucé au delà de mes espérances, je viens m'acquitter de cette dette. — *Hérault* : J'ai promis à Saint-Antoine-de-Padoue 25 centimes par fût de vin vendu ; je viens d'en expédier quatre, et j'envoie 1 fr. »

Mais ce sont là de faibles prébendes : c'est Bordeaux qui détient le record — un record qui rappelle, hélas ! celui de la Béotie...

P. B.

Les obsèques de la reine Victoria

Les obsèques de la reine Victoria ont été imposantes.

Parmi les innombrables couronnes envoyées à l'occasion des funérailles, on remarquait plus particulièrement celle du Président de la République française et celle du gouvernement de la République, toutes deux en fleurs naturelles. Elles ont été déposées par les soins de l'ambassade de France.

Un incident

Au moment où le cercueil dut suivre le cortège, un incident se produisit. Les chevaux d'artillerie qui formaient l'attelage refusèrent d'avancer. Les conducteurs ne parvinrent qu'à les énerver davantage. Ils semblaient fatigués par la longue attente de la matinée.

On craint un instant que les chevaux ne renversent le cercueil.

Les marins formant la garde d'honneur s'offrirent alors pour traîner eux-mêmes le cercueil jusqu'à l'église. On s'arrêta à ce parti et les chevaux ayant été dételés, les marins se mirent aux traits et le cortège continua sa marche.

INFORMATIONS

Elections législatives

Le scrutin de ballottage qui a eu lieu à Nîmes a donné les résultats suivants :

MM. Fournier, socialiste 8.792 voix, élu, de Bernis, royaliste nationaliste, 6.706.

* *

Voici les résultats de l'élection législative du XI^e arrondissement.

Inscrits : 12.320 électeurs ; votants, 8.393. Ont obtenus : MM. Max Régis, nationaliste 2.718 voix, Allemane, socialiste, 2.108, Legrain, radical, 1.579, Faberot, socialiste, 1.292, Pfeiffer, nationaliste 481.

Il y a ballottage : MM. Legrain et Faberot se sont désistés en faveur de M. Allemane.

Election sénatoriale

Voici les résultats de l'élection sénatoriale de la Somme.

Inscrits, 1336, votants, 1319. Ont obtenu : MM. Raquet, libéral, 575 voix, Rouse, radical, 362 ; François, député progressiste, 284 ; Fiquiez, républicain, 38 ; Beauvais-Dumont, 23 ; René Goblet, 36.

M. Goblet avait décliné toute candidature. Après un troisième tour de scrutin, M. Raquet, a été élu par 758 voix contre M. Rouse, qui en a obtenu 560.

A l'Académie

Le *Figaro* dit que le candidat qui a le plus de chances de succéder au duc de Broglie, à l'Académie, est le marquis de Vogüé, qui est déjà membre de l'Institut (section des sciences morales et politiques). Pour le fauteuil de H. de Bornier, on met en avant, à l'Académie même, s'il faut en croire le *Figaro*, le nom de M. Edmond Rostand.

Association des journalistes radicaux

L'assemblée générale annuelle de l'association radicale professionnelle des journalistes républicains français a eu lieu dimanche. M. Ranc a été réélu président de la caisse des retraites pour 5 ans.

Les nihilistes

D'après une dépêche que publie le *Lokal-anzeiger*, les nihilistes se remueraient de

nouveau. Leurs agissements viennent d'être mis au jour d'une façon assez curieuse :

Il y a quelques temps, à Pétersbourg, un jeune homme, le fils d'un agent de police secrète, fut atteint du typhus. On le transporta à l'hôpital et on l'isola. Au milieu des accès de fièvre, il se livra à d'étranges propos, en suppliant qu'on le dégagât du serment qu'il avait prêté d'assassiner le czar. Le sort l'avait désigné, criait-il ; mais il ne pouvait se décider à tirer sur un homme qui ne lui avait rien fait de mal.

Les médecins et les sœurs de l'hôpital n'attachèrent tout d'abord aucune importance à ces dires, qu'ils attribuaient à l'excitation fébrile du malade ; mais lorsqu'il se mit à prononcer les noms de plusieurs personnalités, ils crurent de leur devoir d'avertir la police, qui se rendit au domicile du malade.

Au cours d'une perquisition, les agents découvrirent des lettres signées de noms que le malheureux avait prononcés pendant ses accès. Une enquête a été ouverte, et quatre personnes ont été arrêtées sur-le-champ.

Postes et télégraphes

Les bureaux de poste vont être dotés prochainement d'une balance automatique destinée à peser et à affranchir les papiers d'affaires et les échantillons.

On place sur le plateau de la balance le paquet d'échantillon ou les papiers d'affaires et aussitôt sur un tableau placé de l'autre côté, apparaît en centimes le prix de l'affranchissement pour la France, les colonies ou l'étranger.

Nouveau prix des allumettes

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs une modification apportée dans les prix des allumettes dites bougies. Les boîtes jusqu'à ce jour vendues quinze centimes sont livrées à dix centimes ; celles de dix centimes, sept centimes et demi. Cette diminution sera favorablement accueillie par le public, qui, s'il a quelquefois à se plaindre de la qualité, ne pourra plus regretter la quantité.

Christian Esterhazy

La section de législation et l'assemblée générale du Conseil d'Etat viennent d'autoriser M. Christian Esterhazy, cousin de l'ex-commandant, à changer de nom. Il s'appellera désormais comte Christian-Christian.

Ballons dirigeables

Le corps des aéroliers militaires vient de construire un ballon dirigeable qui sera absolument indépendant de toutes les influences météorologiques.

Une touchante histoire

Pendant les représentations du *Vieux Marcheur* aux Variétés, une pauvre enfant, âgée de sept ans, fut employée comme figurante dans la pièce de Lavedan. La petite fille était venue là pour gagner quelques sous, le chef de la figuration ayant bien voulu l'admettre, et depuis deux soirs l'enfant gagnait avec conscience son modeste salaire.

Si jeune avec un air profondément triste, sa physionomie reflétait les souffrances que la misère fait endurer. Tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'orpheline de père, elle vivait avec sa mère à Belleville.

Un soir, la petite semblait plus accablée encore que d'habitude. On s'approcha d'elle et, en la questionnant on apprit ceci :

« Je ne sais pas ce qu'a maman ; depuis hier matin, elle dort et ne me répond pas quand je lui parle. Cett'nuit, elle ne s'est pas réveillée »

quand je suis rentrée. Je me suis couchée à côté d'elle et son corps était tout froid. »

Ce que l'innocente ne comprenait pas, ses auditeurs le comprirent immédiatement et ce fut dans tout le théâtre une émotion profonde. Quoi de plus tragique que ce sommeil inconscient de l'enfant à côté du corps inanimé de sa mère.

Une collecte fut faite aussitôt qui produisit une somme suffisante pour faire enterrer décentement la malheureuse femme, morte de privations et de misère, et il fut décidé que l'orpheline serait élevée par tous. Depuis que cette généreuse décision a été prise, l'enfant a été placée dans un orphelinat où elle reçoit les visites de ses parents adoptifs.

Chacun s'occupe de lui fournir des chaussures, des robes, du linge. Un livret de caisse d'épargne a été constitué et on y inscrit chaque mois des sommes volontairement données par tout le personnel du théâtre.

La femme aux haricots.

La « femme aux haricots », M^{me} Dumoulin qui fut condamnée à quarante-huit heures de prison pour, étant en état de grossesse, avoir dérobé quelques livres de haricots à son patron souleva, comme on s'en souvient, par l'organe de son avocat, M^e Lévy Sulmann une exception d'incompétence lorsque l'affaire vint devant la chambre des appels correctionnels. La cour se déclara incompétente. Le parquet avait donc à poursuivre la malheureuse — qui a eu vingt-et-un enfants — devant la cour d'assises. Mais on n'a pas cru devoir affronter un acquiescement bruyant devant les jurés et l'affaire Dumoulin vient d'être « classée » ou du moins techniquement abandonnée.

Etranges jumeaux

Voici une nouvelle déjà ancienne, mais bien curieuse !

Il s'agit de deux jumeaux nés à Londres en 2 siècles différents. Cela paraît impossible et c'est pourtant vrai.

L'un des enfants est né le 31 décembre 1900, à minuit moins quelques minutes ; l'autre est venu au monde le 1^{er} janvier 1901, à minuit un quart.

Brûlée vive

Une petite fille, de Guéret (Creuse), âgée de 18 mois, se trouvant assise près du foyer, le feu prit à ses vêtements et elle a été si cruellement brûlée qu'elle a succombé le lendemain, malgré les soins dévoués qui lui ont été prodigués.

Une invasion de Sangliers

Un fait vraiment extraordinaire vient de se produire à Saint-Martin-en-Bresse, près de Chalons-sur-Saône.

Vendredi soir, à la nuit tombante quinze sangliers venant des bois du marquis Montcoy ont pénétré dans les rues du Loug, où ils ont semé l'épouvante. Les bêtes, furieuses et affamées, renversaient tout sur leur passage. Une fillette de dix ans a été blessée par l'un d'eux.

Effarouchés par les habitants, armés de fourches et d'instruments agricoles, les sangliers se sont éparpillés de tous côtés, attaquant les chiens et les gens.

Une laie énorme est entrée dans la cour d'une maison où elle a été tuée à coups de fusil par un locataire. Une deuxième laie a été tuée à coups de tridents contre le magasin de M. Pernin. Quatre autres sangliers, qui fondaient sur des cultivateurs armés de fusils, ont été blessés.

Les deux laies tuées portaient dix-sept carcasses.

La production de l'or

D'après un journal scientifique américain, la production de l'or dans le monde a été, en 1900, de 51 millions 292,000 livres sterling contre 62 millions 728,000 en 1899. La diminution provient des mines du Transvaal, qui ont produit cette année-ci 1 million 369,000 livres contre 14 millions 593,000 en 1899. Ce journal est d'avis que le Transvaal aurait produit cette année pour 20 millions de livres sterling d'or.

Les Etats-Unis ont produit 15 millions 732,000, au lieu de 14 millions, et le Canada 5 millions 200,000, au lieu de 4 millions 220,000.

Tout travail était interdit. — Etinehem (Somme), le 20 avril 1900. Depuis des années je souffrais de maux de reins et de ventre. Je ne pouvais me livrer à aucun travail, car il m'était impossible de me baisser tant les souffrances étaient intolérables. Depuis que j'ai pris de vos bonnes Pilules Suisses, tout ces maux ont disparu. LEGRAND Emile (Sig. lég.). A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

**CHRONIQUE LOCALE
L'ÉLECTION SÉNATORIALE**

Inscrits..... 639
Votants..... 635

Ont obtenu :
M. Costes, radical..... 450 voix (ÉLU).
M. Séguy, nationaliste..... 185 voix.

La proclamation du résultat

Il est une heure. La foule des députés remplit la salle du vote ; M. Lurguie, président du tribunal civil, proclame le résultat.

Costes 450 voix ; Séguy, 185. De fortes acclamations s'élèvent de toutes parts : vive M. Costes ! vive la République !

Au dehors, la foule massée devant l'hôtel de la Préfecture répète, enthousiaste, les cris de triomphe et de joie qui retentissent dans la salle du vote.

En ville

La nouvelle répandue aussitôt est accueillie avec la plus vive satisfaction.

Mais c'était prévu, nous aurions parié mille contre un, disait-on partout, et les vivats en l'honneur de l'élu éclataient plus joyeux, plus bruyants.

La joie était dans tous les cœurs, sur tous les visages.

Mais là où les manifestations prirent leur vrai caractère politique, ce fut au Cercle républicain.

Au Cercle

En effet, vers 3 heures les salons du Cercle sont envahis par la foule des républicains, délégués et amis, qui viennent apporter à l'élu leurs félicitations.

M. Costes accompagné de MM. Delpech et Mazières fait son entrée ; d'unanimes et sincères acclamations, de longs applaudissements accueillent le nouveau sénateur, qui très ému, salue et remercie.

Le champagne est presque aussitôt servi : on boit à la grande victoire républicaine du jour, et en l'honneur de M. Costes, plusieurs toasts sont portés.

Les applaudissements s'élèvent de toutes parts, et juste au moment où toutes les manifestations sont sur le point de cesser, sur le balcon du Cercle, éclate la Marseillaise ; c'est l'excellente fanfare municipale qui tient elle aussi à offrir au chef de la municipalité le tribut d'hommages qu'elle lui doit.

M. Costes apparaît au balcon et remercie les jeunes musiciens cependant que la foule massée sur la place de la République applaudit longuement le nouveau sénateur. Les manifestations terminées, chacun se retire, mais jusqu'au soir, l'animation en ville est très grande.

On fête une victoire, un triomphe dont la réaction à Cahors, ne se relèvera jamais.

Oh ! certes, nous n'avions jamais douté du succès que M. Costes devait remporter : nous étions bien certain que l'élection, du jour où la candidature de l'honorable maire de Cahors fut posée, serait une grande victoire républicaine, mais nous n'aurions jamais osé espérer un tel triomphe !

Il y a à peine dix mois, le parti républicain fut vainqueur, mais dans des proportions relatives : c'est qu'il y avait en présence de M. Delport, un républicain de vieille date qu'un instant de faiblesse a éloigné de ses anciens amis.

Dans tous les cas, c'était un concurrent sérieux.

Il fut battu ; mais que l'on se rappelle le dernier scrutin ; qu'on le compare avec celui de dimanche, sa défaite fut honorable.

Quoiqu'il en soit, répétons-le, le triomphe de dimanche est, à Cahors, la consécration définitive de la République démocratique, l'écrasement de toutes les réactions.

Honneur à M. Costes ! vive la République !

ILS SONT LE NOMBRE

Dans un appel de la dernière heure qu'il adressait aux députés sénatoriaux, M. Séguy disait : Ils sont le nombre ceux qui ont compris ma belle politique !

Cent quatre-vingt-cinq réactionnaires et cléricaux ont, en effet, compris la politique de M. Séguy et l'ont ratifiée.

Quatre cent cinquante républicains ont refusé de comprendre M. Séguy. Son

républicanisme leur a paru trop profond pour ne pas être suspect.

M. Séguy qui, cependant, doit savoir chiffrer, se faisait illusion. Son flair d'artilleur nationaliste l'avait trompé.

Il faut dire aussi que l'Alliance, toujours pudique, avait lancé cette prophétie :

« La journée du 3 février sera une surprise ! »

C'est à M. Séguy que la surprise était réservée. Il lui serait facile d'en avoir une pareille dimanche prochain ; le voudra-t-il ?

On dit que sa volonté est de fer et que les sollicitations impérieuses de sa conscience sont toujours écoutées.

Nous attendons la nouvelle profession de foi.

**Les grelots
de M. Francis Maratuech**

M. Francis Maratuech se paie la douce marotte d'attacher et de détacher des grelots.

C'est une occupation comme une autre, un travail négatif de frelon dans la ruche contemporaine.

Qu'importe ! C'est amusant et cela suffit.

Les grelots de M. Maratuech sont des grelots discrets, tel le grelot avertisseur et toujours muet du cycliste imprudent.

M. Maratuech ne cherche, d'ailleurs, à causer « grelots » que pour donner le change et détourner l'attention de ses discussions avec Magne qui se garde, ma foi, de lâcher pied.

Le distingué, fin et spirituel directeur du Quercinois traîne en ce moment deux grelots :

1^{er} grelot, M. Millebis que j'ai présenté aux lecteurs du Journal du Lot.

2^e grelot, M. Trick qu'ils ont deviné.

Ce satané « Promeneur » a fait tinter le tout et deux noms harmonieux ont emplis les cieux : ceux des deux joyeux compères Millebis-Albessard et Trick-Gustave Pagès-du-Port.

M. Francis Maratuech, très irrévérencieusement, affirme que ces deux aimables collaborateurs joueraient à merveille le jeu du « furet ».

Trick est encore à l'âge où l'on peut jouer au furet ; mais je me refuse à croire que Millebis donne la réplique.

Mais — et c'est ici que j'ai besoin du Père Vincent — Trick s'écrit à lui-même sous une signature illisible, une lettre par laquelle il se complimente d'avoir donné le jour sous le pseudonyme G. Pagès-du-Port, à l'article que j'analysais mardi dernier.

Trick défend les produits de M. G. Pagès-du-Port qui ne refuse point sa bienveillance à Trick.

C'est la qualité sainte du Quercinois !

Avouez qu'il n'est rien de plus drôle que cette organisation, si ce n'est l'aveu enfantin qu'en fait M. Gustave Pagès-du-Port.

Et le maire d'Albas, aidé de M. Maratuech que M. Vigouroux a conseillé, essaie de deviner la personnalité modeste du « Promeneur ».

Il lance timidement... très timidement une allusion assez impersonnelle pour ne pas provoquer une protestation qu'il redoute.

« Si c'était ce que nous supposons » écrit M. Trick-Pagès-du-Port, je dirai bien son fait à un ancien Méliniste qui a chaussé les bottes du hideux Waldeck !

Et le Promeneur de se tordre !!!

Je vous conseille fort de préciser, mon cher Trick.

« Le Promeneur », vous pouvez le ranger tout simplement dans cette catégorie de gens à « inertie intellectuelle » dont vous nous avez entretenus naguère avec quelque charité, et que vous désignez sous l'épithète générique de « républicains ».

Il se promène, cet homme qui hante vos rêves, lentement, très lentement, mais assez sûrement pour y voir clair et pour distinguer les petits côtés des grands seigneurs, les petits travers des grands journalistes.

Et voilà pourquoi il eut et aura le très grand honneur de s'occuper parfois de M. Maratuech, de M. Trick-Pagès-du-Port et de M. Millebis-Albessard.

La gaité gauloise et quercinoise y a-t-elle perdu et y perdra-t-elle ses droits ? Aucun, m'affirme-t-on.

Nous continuerons donc, si vous le voulez bien... ; mais, je vous en conjure, plus de charades !!

LE PROMENEUR

TÉLÉGRAMMES

A la suite de l'élection de dimanche, de nombreux télégrammes ont été échangés entre quelques personnalités marquantes de Cahors et de Paris.

Nous avons pu nous procurer copie des suivants qui offrent un certain intérêt :

Jules Lemaitre à Séguy Cahors

Lundi matin 5 h.

Patrie Française comprend pas si piteux échec. Avez dû oublier Fachoda et Waldersée que vous avons cependant recommandés. Venez ; vous relèverons moral ; ferez campagne avec nous pour Max Régis compromis. Avons besoin de votre concours pour dépôt bilan nationaliste.

JULES LEMAITRE

Séguy à Jules Lemaitre

Lundi matin 8 h.

Républicains du Lot, tous lâches, m'ont lâché. Mais royalistes m'ont donné suffrages en bloc ; à défaut quantité, avons qualité. Royalistes affirment que ai courage et talent ; républicains disent que manque pas d'estomac. Impossible venir Paris ; Suffrage universel me réclame. Amitiés Mercier ; vœux Régis.

SÉGUY

Général Mercier, Sénat, France.

Malgré Journal du Lot, campagne admirable. Belle lute, avenir à nous. Somme batu et vainqueur. Nationalistes de Cahors content ; tout va bien.

Général, vous admirons ; à notre presque triomphe joignais-vous.

GIRMA,

Libraire et éditeur,
Homme de lettres, Officier d'Académie,
Secrétaire perpétuel
du Comité central nationaliste du Boulevard

Girma, éditeur, officier d'académie, Cahors.

Ai reçu dépêche : mille batteries, ici sommes navrés. Me la foutez belle avec votre battu et vainqueur. Comprend pas phrases de rhétorique, moi, tonnerre de 120 court ! Séky a veste, voilà tout ; mon flair m'avait pas trompé, mille millions d'abus. Fallait Perboyre, copain de talent, graine d'épinard ; suis furieux mille caissons.

MERCIER

P. S. — Dites à Journal du Lot de plus faire malin ; qu'il fasse un nœud à son mouchoir, comme moi, foi d'artilleur, en ai fait un à mon tire-jus.

M.

Conseil municipal

L'ouverture de la première session extraordinaire des conseils municipaux en 1901, est fixée au dimanche 3 février. Cette session ne pourra pas durer plus de 15 jours.

Association des anciens élèves du Lycée Gambetta

Par suite de l'élection au conseil général, qui doit avoir lieu dimanche 10 février, pour le canton Sud de Cahors, la date de l'assemblée générale et du banquet de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta, fixée au samedi 9 février, est reportée au lundi 11 du même mois, aux mêmes heures (cinq et sept heures du soir).

Enregistrement

M. Lachaise, receveur de l'enregistrement est nommé en la même qualité à Cahors en remplacement de M. de Framont de la Framondie, appelé au bureau de Saint-Mihiel (Meuse).

Perception

Par arrêté de M. le ministre des finances, M. Advier, percepteur de Cabrerets est nommé percepteur de Saint-Géry, en remplacement de M. Ramondou, appelé à Saucet.

LE CONCERT DE L'ORPHEON

Ami soiriste, prête moi tes gants frais et ton air le plus aimable pour saluer très bas et comme il convient la superbe chambrée qui rehaussa de sa présence le concert de l'Orphéon, dimanche soir. Souffle moi quelques mots heureux pour dire mon enthousiasme à la vue d'une salle remplie de tant d'élégance, de tant de gracieux empressement et surtout de tant de jeunes sourires. Car, il faut bien le dire, les concerts de l'Orphéon ont, entre tous, cet apanage d'amener au théâtre la jeune fille « femme encore enfant, enfant déjà femme », sans laquelle il n'est pas de bonne fête. Et c'était vraiment plaisir, dimanche, de voir ce parterre agité à l'entr'acte, et surtout ce balcon des premières fleuri (il en a bien besoin, le pauvre !) de toutes ces demoiselles et ce me fut un régal de les voir toutes, qui, penchée nonchalemment au bord de sa loge, qui, cor-

rectement droite auprès de sa famille, et toutes riant (O! ces rires) et applaudissant (O! ces mains!) aux bons endroits.

« Quelque chose comme l'Opéra comique, me dit mon ami, un Parisien; les mères de famille connaissent ça l'Opéra comique, là-haut; elles y furent jadis..... avant de se marier. »

Cependant le concert commence et tout de suite ce petit orchestre m'étonne par les progrès sérieux que j'y constate, (un peu débarrassé qu'il est de sa lourdeur d'autrefois) et par ses sons qui se rapprochent autant qu'il est possible à de jeunes instrumentistes de la netteté, et de la justesse. Très bien surtout le prélude de *Cavaliere Rusticana* et le petit entr'acte de Jacquemet.

Très bien aussi, les deux nouveaux chœurs de l'Orphéon, très pittoresques, bien sus, bien rythmés; mais pourquoi ne pas adoucir, nuir surtout, davantage les passages piano? Encore quelques efforts et ce sera à point.

Quel dommage que M. Krantz ne joue pas d'un instrument moins ingrat que la flûte et comme sa virtuosité nous eut étonnés, sa virtuosité à faire énormément de notes et à reproduire successivement les timbres de tous les instruments à vent! Mais qui nous dira si c'est là du talent?

Quel dommage que M^{me} Oswald n'ait pas fait un meilleur choix de son programme et, ce qui est plus grave, n'ait pas plus d'égalité dans la voix! J'ai idée aussi qu'elle proteste contre le diapason normal cette charmante artiste.

M^{lle} d'Orly et M. Sadi-Pety ont fait ce qu'ils ont pu pour nous égayer sans bouffonnerie: c'est un genre difficile, cela, et cependant ils y ont parfois réussi; M. Sadi-Pety surtout dans sa « Réception au Conservatoire » très nature dans ses parodies d'acteurs en vue.

J'arrive à M. Azéma, basse chantante. Ce jeune chanteur dispose d'une voix remarquable qui est un instrument d'ampleur et d'une richesse merveilleuses et il s'en sert avec l'habileté, la méthode que, seules, donnent des études sérieuses. J'imagine que ce doit être un véritable charme et d'un grand profit, pour les personnes qui cultivent l'art du chant, que d'entendre un tel artiste.

Nous lui gardons une dent pour ne s'être pas fait entendre de façon plus complète en chantant quelques morceaux de plus, par exemple à la place de ce malencontreux duo bouffé de *don Pasquale*. Je lui aurais voulu aussi plus de rudesse et ensuite plus de grâce, plus de couleur enfin dans cette page charmante de St-Saëns inspirée par le vivant tableau de Victor Hugo: *le pas d'armes du Roi Jean*.

Mais il est tout à fait remarquable dans l'évocation des Noms de *Robert le Diable* et dans les couplets de *Philémon et Baucis* (Gounod) qu'il a donnés en bis.

M. Glyest un excellent pianiste et accompagne avec maestria non sans quelque tendance à se faire trop entendre.

Dois-je dire en terminant que la plupart de ces dames et messieurs sont décorés d'ordres universitaires. Ça fait toujours plaisir.

Soiriste, mon ami, voilà tes gants, et s'ils ne furent pas tachés par trop de fleurs jetées, ils ne le sont pas davantage par le venin de ma bile, puisque je me suis fort réjoui dimanche et que je l'ai dit.

Monsieur le Maire, nouvellement sénateur du Lot, est entré dans sa loge à l'entr'acte; il a été salué d'enthousiasme par le chant national exécuté par l'orchestre et le chœur, ainsi que par la foule des spectateurs.

X.

Tirage au sort

Samedi, à neuf heures du matin et à deux heures du soir, ont eu lieu, à la mairie de Cahors, les opérations du tirage au sort pour les cantons Nord et Sud de Cahors. M. Veillon, secrétaire général de la préfecture du Lot, présidait, assisté de M. Rodrigues, capitaine de gendarmerie, et de MM. les maires des communes des deux cantons.

Le tirage au sort pour le canton Nord a eu lieu le matin.

La commune de Cahors comptait 43 conscrits; Espère, 1; Lamadeleine, 1; Larroquedes-Arts, 1; Mercuès, 4; Pradines, 6 et Valroufié, 3; soit en tout, 59 conscrits.

Les communes du canton Sud comprennent Cahors, 42; Arcambal, 8; Labastide-Marnbac, 3; le Montat, 1 et Trespoux-Rassiels, 2; soit en tout, 57 conscrits.

Pour le canton Nord, le numéro 1 a été

tiré par M. Gaston Amouroux, de Cahors, et le numéro 59, par M. Fournié, de Cahors.

Pour le canton Sud, le numéro 1 a été tiré par M. Guillaume Bénéch, de Cahors, et le numéro 57, par M. Célestin Rigal, de Cahors.

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, est survenu lundi vers 10 heures du matin.

M. Van den Vaero, lieutenant-colonel au 7^e de ligne descendait à cheval le Boulevard Gambetta, quand en face la Place de la République, le cheval effrayé par un chien fit un brusque écart, et tomba entraînant sous lui son cavalier.

M. Van den Vaero qui paraissait souffrir d'une vive douleur à la jambe, a été ramené chez lui en voiture.

Il semble cependant que cet accident n'aura pas de suites graves.

Saisie de tabac

La police de notre ville a arrêté le nommé Vincent Jean, de Saint-Cirq-Lapopie, pour transport frauduleux de 49 kilos de tabac de contrebande.

Le tabac, le cheval et la charrette sur laquelle était le tabac, ont été saisis et mis à la disposition de M. le Directeur des contributions indirectes.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 7 ET 10 FÉVRIER 1901

Polka Marche des Anglais,	Allier.
Les Diamants de la Couronne, Ouv ^{re}	Auber.
La nuit, valse,	Métra.
Mignon, fantaisie,	Thomas.
Marche d'Auvergne,	Ganne.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 5 février 1901

Naissance

Laucou, Maurice-Edouard, rue Mascoutou, 12.

Publications de mariages

Cazes, Paul, marchand-forain à Paris et Puissant, Louise, commerçante à Paris. Demaria, Jules-Joseph, industriel et Marcot Louise-Hortense-Flore.

Mariage

Clair, Henri, typographe et Théron Ludovine, lingère.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — La journée de samedi a été bien mauvaise, pluie ou neige tout le temps; aussi la foire n'a presque rien valu. C'est d'autant plus regrettable que les cours des bestiaux, bœufs d'attelage et petits cochons, ont sensiblement augmenté. La halle aux grains était peu garnie.

Il y avait sur le marché 20 quintaux de truffe environ à 10 fr. le kilo.

Marchands de toute sorte et étalagistes sont partis peu satisfaits de la journée.

SAUZET. — Foire. — Le maire de la commune de Sauzet a l'honneur d'avertir le public que la foire qui régulièrement devait se tenir le 14 février sera avancée au jeudi 7 février, pour coïncidence avec celle de Montcaq.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 2 février :

Léon Larnaudie, 14 ans, de Figeac, est poursuivi pour vol d'un porte-monnaie contenant la somme de 10 fr.80. Le tribunal dit qu'il a agi sans discernement, qu'il sera mis dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans, et rend le père civilement responsable.

— Armand Ladirat, 19 ans, maçon à Anglars, et Paul Jammes, 27 ans, domestique à Gramat, sont inculpés de vol de vin.

Le prononcé du jugement est renvoyé à huitaine.

— Félix Vermande, 47 ans, de Saint-Hilaire-Bessonnies, est acquitté pour coups et blessures.

— Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 16 fr. d'amende, pour délit de chasse sans permis.

CAJARC. — Bal de charité. — Dans sa dernière réunion, la commission du bal de

charité du 17 février a formé son bureau comme suit : Président, M. Albert Daphnéieux, conseiller général; vice-président, M. Bruel, conseiller d'arrondissement et maire de Cajarc; trésorier, M. Bramel, adjoint; secrétaire, M. Arènes; commissaires, MM. Paul Andrieu, Gustave Fréjaville, Edouard Laubard, Marius Couyba. Le prix d'entrée est fixé à 3 fr. par cavalier. Les personnes qui veulent s'associer à cette bonne œuvre en souscrivant pour le bal, n'ont qu'à s'adresser à M. Bramel, chargé de centraliser les fonds.

Arrondissement de Gourdon

AUX REPUBLICAINS

(Suite)

Organisation Politique

PREMIERS RÉSULTATS

Nos articles sur cette importante question toute d'actualité ont enfin provoqué un salutaire réveil du parti républicain. Chacun reconnaît avec nous le besoin impérieux d'une organisation étendue, forte, puissante. De tous côtés nous recevons les meilleures impressions de la campagne que nous menons, on en conviendra, avec un véritable acharnement.

L'imposante manifestation organisée dimanche dernier par l'élite du parti républicain du département tout entier pour fêter l'éclatante victoire remportée par M. Costes a seule empêché la réunion des Délégués républicains de notre arrondissement en vue de la création de la *Ligue* que nous réclamons avec tant d'instance. En effet, les manifestations en l'honneur de l'honorable nouveau Sénateur n'ont pris fin qu'à une heure avancée de la soirée et d'autre part toutes les salles du local du *Cercle républicain* étaient littéralement bondées.

Force a donc été de la renvoyer à une date ultérieure. Malgré tout, une entente s'est faite et nous espérons bien que dans un mois l'organisation sera debout, prête à fonctionner. Nous continuerons à mettre tout notre dévouement au service de nos amis politiques de façon à leur faciliter la tâche et à aplanir le plus de difficultés possible.

M. Vilard, maire à Saint-Cirq-Soullaguet ayant pris la parole au nom du canton de Gourdon dont il était un des délégués pour féliciter M. Costes, il a ajouté avec juste raison d'ailleurs que son brillant succès était en très grande partie dû au Comité républicain de Cahors qui n'avait cessé de rendre de très grands services depuis sa fondation.

Il s'est élevé ensuite contre l'apathie des républicains de l'arrondissement de Gourdon qui n'avaient encore rien fait pour éviter de nouvelles flétrissures et a exprimé l'espoir que la campagne entreprise avec tant d'opportunité et de tenacité fût couronnée de succès. Il a enfin regretté que le *Cercle démocratique* de Gourdon n'ait pas encore entrepris ce groupement des forces républicaines et a terminé en promettant tout son concours et en faisant un vibrant appel à toutes les bonnes volontés.

De chaleureux applaudissements ont prouvé à M. Vilard combien ses idées étaient largement partagées par l'auditoire.

M. de Verninac ayant été pressenti à ce sujet au cours de la soirée, par quelques fermes républicains, l'honorable sénateur a reconnu, à son tour, l'impérieuse nécessité d'une organisation ayant des ramifications dans toutes les communes de l'arrondissement. Il la désire vivement et la favorisera de tout son pouvoir. On peut donc y travailler d'ores et déjà. Prochainement il se rendra, à Gourdon, pour donner l'impulsion qui devra mettre debout tout le parti républicain pour faire face au danger.

Après lui il nous a été donné de causer de la campagne menée par le *Journal du Lot* avec plusieurs personnalités du parti républicain conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et tous nous ont

tenu le même langage: il est grand temps de serrer les rangs, de s'organiser pour marcher plus sûrement à la victoire. Avec tant de nobles dévouements on ne peut que réussir.

A l'œuvre donc, chacun dans sa sphère.

Marc To.

VAYRAC. — Tentative de vol. — La série des tentatives de vol continue; dans la nuit du 2 au 3, vers une heure du matin, M. Salamagne Marius, débitant de tabac et limonadier à Vayrac, entendant du bruit au rez-de-chaussée de sa maison se leva et, à la lueur de la lune, aperçut un individu qui était en train d'ouvrir une fenêtre.

M. Salamagne essaya d'ouvrir la croisée de sa chambre, mais le malfaiteur entendant du bruit se hâta de déguerpir et dans sa précipitation laissa sur place un ciseau à froid. M. Salamagne s'aperçut qu'un carreau de la croisée était enlevé.

Nous sommes heureux que le *Journal du Lot* prenne l'initiative dans ses colonnes d'un comité d'action et de propagande dans l'arrondissement de Gourdon.

Il n'est que temps de grouper en un faisceau compact toutes les forces républicaines de l'arrondissement, car ce n'est qu'à ce prix que le parti radical aura sa revanche sur le cléricalisme.

BULLETIN FINANCIER

Des exécutions de spéculateurs engagés à la hausse sur les valeurs de traction et de tramway ont pesé très lourdement sur ce groupe de valeurs.

Quant à nos rentes, aux fonds étrangers et en général aux titres de tout repos et ceux à revenus fixes, leur tenue est très satisfaisante et s'inscrivent pour la plupart en hausse.

Le 3 0/0 a passé de 102,12 à 102,20; le 3 1/2 0/0 de 102,85 à 102,95.

Les sociétés de Crédit ont eu un marché assez calme.

Le Comptoir National d'Escompte est à 581; le Crédit Lyonnais à 1,098; la Société générale est ferme à 616.

Pas de changement dans la tenue des Chemins français.

Le Lyon cote 1,790; le Nord 2,300.

Le Suez clôture à 3,645.

Nous retrouvons l'Extérieure à 72,12; l'Italien à 95,15; le Portugais à 23,75.

Le Russe 3 0/0 1891 s'est avancé à 86,60; le Turc D poursuit son mouvement de hausse à 24,27; la Banque Ottomane cote 541.

GUERISON DES HERNIES



L'art de guérir la hernie est le secret du spécialiste et réside exclusivement dans la confection de l'appareil herniaire. Or, notre spécialiste Glaser est l'inventeur et le fabricant du bandage curatif dont l'infailibilité est garantie aux sujets vigoureux. Cet appareil est sans ressort, se porte jour et nuit sans gêne, ne peut se déplacer, n'empêche point le patient de vaquer à ses occupations. La guérison de la hernie sera obtenue de un à six mois. Ce merveilleux appareil mérite toute l'attention de nos lecteurs souffrant de hernie; aussi les engageons-nous tous et en toute confiance à consulter M. Glaser à Agen, le 5 février, Hôtel Saint-Jean; à Tonneins, le 6, Hôtel de l'Europe; à Cahors, le 7, Hôtel des Ambassadeurs.

Demander la Méthode M. Glaser, à Héricourt (Haute-Saône), prix 60 centimes.

La Maison A L'OLIVIER si renommée pour ses HUILES NATURELLES de

FOIE DE MORUE

Rappelle à ses clients qu'elle expédie toujours FRANCO de PORT et d'EMBALLAGE contre mandat de 7 fr. ou 32 fr. 50 adressé à COLMET, 70, Rue de Rivoli, PARIS, ses Caisses de UN ou de SIX Flacons d'un kilo. Exporter Flacon Porcelaine Blanche (Déposé.)

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

ANÉMIE EN 20 JOURS
GUÉRISON RADICALE par
L'ÉLIXIR DE S^t VINCENT-DE-PAUL
GUINET, Pharmacien, 1, Passage Saülmier, Paris et toutes Pharmacies.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VI

LES INDISCRÉTIONS DE MARCEL

— Eh bien ! capitaine, je regrette de vous contredire, mais vous ne le savez pas... Cet homme s'est rendu auprès du Kourchid-Pacha.

— C'est la vérité général.

— Il a remis à Kourchid-Pacha des messages qui lui avaient été confiés...

— Par Bakolas ; tout cela est exact. Je n'en persiste pas moins à répondre de cet homme. Mavrocordato réfléchissait.

— Ainsi, capitaine, reprit-il après un instant de silence, vous le connaissez suffisamment pour répondre de lui ?...

— Oui, mon général.

— Qui est-il ?

— Je vous prierai, mon général, de ne pas m'interroger à son sujet.

— Il le faut bien pourtant, capitaine. Avant d'avoir cet entretien avec vous, j'ai fait recueillir des renseignements, et ce que l'on m'a appris me disposait si peu à entendre ce que j'entends qu'il m'est impossible de ne pas insister.

Empresterios était au supplice.

— Que vous a-t-on appris, général, d'assez grave pour que ma parole ne vous suffise plus, quand je me porte garant de quelqu'un ?

Mavrocordato ne releva pas ce qu'il y avait d'apreté dans cette réplique.

— M'a-t-on trompé, reprit-il, en m'affirmant que cet artaki n'était point de votre équipage ?

— Non, mon général ; il ne faisait pas partie du bord.

— Vous l'avez trouvé en mer, le jour même où vous avez coulé la frégate turque.

— Vous êtes parfaitement renseigné, général.

— Il portait alors une veste de janissaire et chacun est demeuré convaincu qu'il était, en effet, attaché à cette troupe fanatique et féroce.

— Il n'est, je vous garantis, ni féroce ni fanatique.

— Je le crois, capitaine... Mais je n'arrive pas à me rendre compte de l'affection dont vous vous êtes pris pour lui et qui vous entraîne à le défendre, alors que tout le condamne... Il n'a pas trahi, affirmez-vous. Quelles preuves avez-vous de ce que vous avancez ?

— Aucune autre que sa parole.

— Elle est bien intéressée en l'occurrence et reste sujette à caution, venant d'un inconnu.

— Cette caution je vous la donne.

— C'est donc que vous connaissez cet homme plus qu'il ne convient de le dire ?...

— Eh bien ! oui... Je le connais plus qu'il ne se connaît lui-même... Et le sang qui coule dans ses veines n'est pas, je vous l'assure, du

sang de mécréant ou de traître...

« Ce que je puis vous dire, général, ce que tous mes hommes pourraient vous affirmer avec moi, c'est qu'Artaki est un brave et loyal garçon... C'est vrai, il est tombé sur la *Proskrousis* sans qu'on lui demandât d'où il venait, ni comment. Il avait perdu connaissance quand on l'amena à bord : il était impossible de l'interroger. Plus tard, nous avions les Turcs dans notre sillage et l'on ne songeait qu'au combat qu'il allait falloir livrer. Les événements se sont précipités.

« Depuis, nous aurions pu le questionner à loisir, mais déjà nous avions appris à l'estimer, à l'aimer. Les curiosités le blessaient, il s'y déroba et nous respections son secret... un secret que je vous supplierai de ne pas me demander, général, et qui n'en sera d'ailleurs plus un bientôt, je l'espère.

Empresterios s'était exprimé avec une communicative chaleur. Le général lui tendit la main.

— Capitaine, votre parole sera toujours une sûre égide pour ceux qu'elle couvrira, mais j'avais le devoir de ne pas l'accepter avant de vous avoir mis à même de ne la donner qu'en connaissance de cause. Je ne vous parlerai donc plus de cet Artaki.

— Je vous remercie, général.

— Seulement, vous devez comprendre qu'il est de la plus haute importance pour nous de connaître la nature des messages adressés à Kourchid et des réponses transmises à Bakolas.

— Nous les connaissons, général.

— Je pensais que vous les connaissiez déjà...

Le capitaine, dont la figure s'était éclaircie à la fin de cet entretien, se rembrunit subitement.

— Allons, capitaine, dit Mavrocordato sur un ton enjoué, ne vous mettez pas à l'orage. J'attendrai... Mais de la prudence, et songez qu'il ne faut placer sa confiance qu'à bon escient.

— Soyez tranquille, général.

Empresterios se retira, furieux et satisfait en même temps.

Les accusations de Mavrocordato confirmèrent trop pleinement les confidences de Marcel pour qu'il restât un doute au capitaine sur le rôle qu'avait joué Artaki.

Il était bien malaisé de croire aux protestations de ce dernier, quand il s'était défendu d'avoir trahi ceux qui lui avaient si spontanément accordé leur affection. Empresterios ne parvenait à le justifier en partie, à ses propres yeux, qu'en rejetant toutes les responsabilités sur Bakolas.

— Ce serait bien la vengeance qui plairait le plus à ce sinistre Albanais, pensait le capitaine. Elle aurait de quoi satisfaire toutes les rancunes de son âme basse et vile... Mais que lui s'y soit prêté, voilà qui me dépasse ; il faudrait que son sang se fût corrompu dans ses veines !...

Le capitaine allait, dessinait dans l'air de grands gestes inconscients, parlait à mi-voix. Une seule pensée le calmait un peu :

— Tout n'est pas perdu ! J'ai écarté le danger immédiat et le général se repose sur mes affirmations

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVI

LES ESCADRONS D'IVOIRE

— Belle discipline !...

Les soldats se tenaient comme des chiens qui voient le fouet ; il savaient qu'il était capable de se sévir sévèrement ; quoiqu'ils ne fissent pas davantage que ce qu'ils avaient toujours eu la permission tacite sinon réglementaire de faire.

Cecil s'avança au devant de lui.

— C'est sur moi que doit retomber le blâme, mon colonel.

Il avait dit ces quelques mots simplement, mais hardiment : debout, avec la politesse qu'il n'oubliait jamais de témoigner à leur chef ; l'éclat du soleil d'Afrique tamisé par la toile blanche estompait la rougeur de son visage ; ses yeux rencontrèrent sans fléchir le regard courroucé du colonel.

Il ne s'était pas aperçu qu'il y avait derrière Châteauroy un groupe de visiteurs qui examinaient les détails du campement ; il avait vu seulement que ses soldats étaient injustement attaqués et menacés.

Le colonel sourit d'un air significatif qui coupait comme la lanterne d'un fouet !

— Cela va sans dire ! Toutes les fois qu'il y a insubordination dans le régiment, on est sûr que le blâme doit retomber sur vous ! Brigadier, si vous permettez qu'on fasse dans votre tente le vacarme qu'on fait à une foire publique, vous perdrez bientôt les galons que vous déshonorez ainsi.

Ces paroles bien plus douces encore que le ton avec lequel elles étaient prononcées et qui leur donnait toute leur insolence ; puis le colonel tourna sur ses talons et se pencha vers les dames qu'il escortait.

Cecil resta muet : supportant le reproche comme il convient à un brigadier de supporter la colère de son chef ; un très fin observateur aurait pu voir cependant une faible rougeur se montrer sur son visage pâli et ses dents se contracter dans sa bouche ; mais aucun autre signe.

Cet empire sur soi-même irritait Châteauroy ; il aurait été le premier à châtier une réponse si l'on en eût hasardé une.

— Retournez à votre place ! — dit-il en faisant signe de la main, comme il aurait renvoyé un chien. — Enseignez à vos hommes la première formule de l'obéissance !

Cecil se retira en silence, adressant un rapide regard à Rake dont les lèvres s'agitaient et dont le front était brûlant comme le feu ; il serrait violemment sa peau de lion avec le désir, une fois libre de se lancer sur son chef comme les lions s'élancent dans leur élan mortel...

Cecil retourna à sa place à l'extrémité la plus éloignée de la tente et resta debout, les yeux fixés sur les sculptures de l'échiquier, dans la crainte que la contrainte qu'il était si amer de s'imposer ne lui échappât s'il regardait l'homme qui avait été la malédiction de sa vie tout entière en Afrique.

Il ne vit rien et il n'entendit que très peu de chose de ce qui se passait autour de lui ; il y avait eu comme un trouble nauséux devant sa vue, un vague parfum dans l'air, un murmure de voix et de rires étouffés ; il avait compris que quelques hôtes ou amis du marquis étaient venus voir le camp ; mais il n'avait pas même jeté un coup d'œil pour les regarder.

L'amertume passionnée de la juste haine qu'il fallait étouffer comme le sentiment d'un crime sans nom avait pris possession de lui.

Le temps s'écoula : le bourdonnement des voix flottait à son oreille, les dames s'arrêtaient tantôt près d'un soldat, tantôt près d'un autre, achetant la moitié des objets étalés sur les couvertures, les mains pleines d'élégants colifichets, donnant des ordres pour envoyer les poignards, les flissas, les selles chamarrées, ainsi que les peaux d'animaux du désert pour orner leurs châteaux dans leur pays ; elles faisaient tomber sur les troupiers une pluie de napoléons. Les chasseurs qui avaient commencé à craindre que leur commerce ne les conduisit à la salle de police, pensèrent qu'au lieu de cela ils allaient être introuverts dans un Eldorado inconnu.

Cecil ne levait pas les yeux ; il n'entendait

rien ; ne faisait attention à rien ; il se demandait comme dans un songe, s'il serait toujours en état de conserver son calme ainsi et de retenir son bras, pour ne pas frapper son tyran d'un seul coup par lequel l'opprobre de tant d'années serait effacé ?

Une voix l'éveilla de sa rêverie.

— Ces belles sculptures sont-elles à vous ?

Il leva les yeux et, dans la pénombre, où le soleil ne pénétrait pas et où deux grandes couvertures de peaux variées, pendaient comme un drap mortuaire, il vit des yeux de femme arrêtés sur lui ; des yeux fiers et brillants, un peu hautains, très rêveurs, mais doux en même temps, comme la nuance du fond des eaux les plus profondes.

Il salua avec l'ancienne grâce qui avait tant amusé et tant étonné la petite cantinière.

— Oui, madame, elles sont à moi.

— Ah !... quelle merveilleuse habileté !

Elle prit le Roi blanc, un scheik arabe sur son coursier, et se tourna vers ceux qui l'entouraient, parlant de la perfection et de la beauté du travail d'une voix basse, mélodieuse, légèrement languissante, qui résonna à l'oreille de Cecil comme le son d'une musique depuis longtemps oubliée.

Douze ans s'étaient écoulés depuis qu'il ne s'était pas trouvé en présence d'une femme du grand monde, et ses accents lents et délicats avaient la note de son passé disparu.

(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2288 du 2 Février 1901.

GRAVURES. — Angleterre : Proclamation du Roi Edouard VII, sur la Terrasse du Palais de Saint-James, à Londres. — Départ de Cowes (Ile Wight), de S. M. Edouard VII, se rendant à Londres pour la réunion du conseil privé. — Le Roi arrivant au Palais de Buckingham.

Portraits : S. M. Edouard VII, Roi d'Angleterre. — Le prince de Galles enfant. S. M. la Reine Alexandra. La princesse de Galles et le duc d'York. Mgr Chapon, évêque de Nice.

Nécrologie : Giuseppe Verdi. — Vicomte Henry de Bornier. — Lissagaray. — M. Gramme. — M. Paz.

Paris : Le duel Damotte-San Malato, au Vélodrome du Parc des Princes. — Le salon de l'automobile, au Grand Palais. — L'Hôtel des examens : Entrée principale. — Vestibule d'attente de l'oral et de l'écrit. — Grande salle des examens.

Monaco : Le tir aux pigeons : Le vainqueur du Tir.

Italie : Maison où est né Verdi, à Roncole. — Villa de Verdi, à Sant'Agatha. — Verdi et Tamagno. — Hospice fondé par Verdi. — La foule consultant les bulletins, à l'aperte de l'Hôtel de Milan, à Milan. — Cabinet de travail de Verdi. — Carte postale, en son honneur.

Iles Baléares (Supplément) : Miramar de Majorque : Vision sur l'espace, à Miramar. — Salon de Miramar : Coffre gothique des Rois de Majorque et Majoriques. Le lac Victoria. — Cascade de la mer, à Miramar.

Madagascar : Place d'Andohalo, à Tananarive, en 1895. — La même place, en 1901.

TEXTE. — Chroniques : Chronique illustrée

par Clairville, (Dessins de J. Testevuide) Théâtres, par H. Lemaire; Musique par A. Boissard; Le tir aux pigeons, à Monaco, par le Comte de Mirabal; A travers Madagascar, par X.; Verdi, par H. Lyonnet; Edouard VII, roi d'Angleterre par L. de Montarlot; L'Hôtel des examens, par X.

Explication des gravures, Echees, Rébus, Revue comique, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimille, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Supplément : Miramar et Majorque, par G. Vaillier.

Nouvelle : Le Roman de la Justice, par Paul Perret; illustrations de Simont.

Le numéro : 50 centimes.

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. Sommaire — du n^o 9 — du 31 Janvier 1901.

Pour une partie de boules, par S. E. Robert. — L'Héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — La Zorra, par A. de Gériolles. — Le poisson de François, par Marthe Bertin. — Serviteur très humble, par X. — Pauvre Koider, par H. Balesta. — Le petit Garçon du chou et la petite Fille de la salade, par Marguerite Miot. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de Ch. Dufau, Edouard Zier, Travier, R. Brendamour, J. Geoffroy, Ed. Gros. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 3 Février 1901.

V^{ss} Nacla : Chronique. — : Auguste Faure

L'enfant prodige. — Daniel Lesueur : Justice de femme (suite). — Théodore Cahu : L'étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wendel : L'or rouge (suite). Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jean Rolland : L'œil d'or (suite). — V^{ss} Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés

ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, Allées 3. Fénelon à Cahors (Lot)